309.44
B32r
v.15

Baudrillart

Les Bouches-du-Rhone

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 309.44
Book B32r
Volume 15

Ja 09-20M

321

309.44
B32r
v. 15

RAPPORT

SUR

L'ETAT INTELLECTUEL, MORAL ET MATERIEL DES POPULATIONS AGRICOLES

LES BOUCHES-DU-RHONE

I

LA BASSE-PROVENCE. — APERÇU GÉNÉRAL DES PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE.

Lorsque, se dirigeant de Paris vers Marseille, on a franchi le Lyonnais, on voit peu à peu la transition se faire entre les régions que l'on quitte et celles du Midi. Le mûrier et l'olivier commencent à se montrer. On traverse la vallée du Graisivaudan, image de l'hiver sur les hauts sommets, et d'un printemps prolongé dans sa partie inférieure. Un vrai panorama se déroule, de forêts, de vignes grimpant aux arbres, de récoltes de tout genre, blé, maïs, chanvre, racines, légumes alignés, de verts pâturages, de fraîches prairies, de plantations d'arbres. Les grasses plaines de la Drôme présentent le spectacle des richesses de la nature multipliées par une agriculture qui s'est de plus en plus perfectionnée. A peine a-t-on quitté ce paysage empreint de sévère beauté, que la couleur méridionale s'accentue plus chaudement. On entre dans le département de Vaucluse. Enfin apparaissent les plaines qui appartiennent à la Basse-Provence, plaines sèches ou plantées

1890

P27566

d'oliviers petits et gris. La *Crau* se déploye dans sa nudité sauvage. C'est un vrai désert de cailloux, un Sahara qui ne laisse guère voir d'oasis, bien qu'on y rencontre çà et là, grâce à l'eau qu'on a pu y introduire, quelques vestiges de verdure et de fertilité.

Si nous jetons un coup d'œil sur la carte, nous voyons s'y dessiner une mince bande de terrain le long de la mer, ensuite une ligne de montagnes (les Maures, la chaîne de l'Esterel) ; puis une plaine très étroite, après laquelle le terrain se relève, parfois brusquement, et va rejoindre les Alpes. On a devant soi le Var et la partie sud-ouest des Bouches-du-Rhône. La chaîne de montagnes qui borde la mer est coupée en deux endroits notables par deux plaines d'alluvion, la plaine de Fréjus et celle de Cannes. Les pays riverains de la mer, ceux surtout qui s'étagent sur le revers sud des Maures, présentent presque la température africaine, et ceux qui sont situés au pied des contreforts des Alpes, comme Grasse, ne sont guère moins favorisés. Mais à quelques kilomètres de là, à mesure qu'on s'élève, le climat devient plus rude. C'est ce qu'en Provence, on appelle la *Montagne:* nom donné aux parties hautes d'où les troupeaux de moutons descendent en hiver, souvent pour s'arrêter à des hauteurs inférieures. Le mot de *plaine* désigne encore une région très accidentée. Quant au *littoral*, au sens des idées qu'il réveille aujourd'hui, il n'existait pas il y a cinquante ans. La beauté du ciel, la pureté de l'air, une mer admirable, ne profitaient qu'à un petit nombre d'indigènes. Ce littoral exploité, habité, a été créé par enchantement et presque comme à vue d'œil. L'or semé par les malades et par les désœuvrés opulents a fait naître l'agriculture et augmenté la population sur ces plages naguère presque désertes, aujourd'hui visitées par le monde entier. D'anciens habitants de la Basse-Provence qui ont gardé leurs souvenirs d'enfance, nous disent comment ils l'ont connue et comment leurs pères l'avaient

connue avant eux. A peine quelques chemins. La grande route d'Italie, était à peu près la seule voie de grande communication, route mal entretenue, avec des rampes très rudes, dépourvue de ponts sur plusieurs torrents qui barraient le passage. Dans les pays de plaine, comme à Fréjus, pas une voiture, presque pas de charrette ; les transports à dos de mulet, un état économique rappelant celui dans lequel chaque tribu s'applique à produire tout ce qui est nécessaire à son existence. On faisait du blé, un peu d'avoine, des fèverolles ou petites fèves qu'on faisait manger aux chevaux et surtout aux mulets, mélangées avec du son. On avait son vin et son huile ; c'était à peu près tout. Pas de jardinage : des légumes secs, haricots et pois chiches, les pommes de terre à peu près inconnues. La ménagère priait les pâtres qui venaient hiverner, en octobre ou novembre, d'en apporter un petit sac de la montagne. Très peu de foin ; la luzerne qui devait plus tard pousser comme à plaisir dans les plaines d'alluvion, encore extrêmement rare. Le sainfoin était surtout introduit par les soins du préfet Azémar, dont le pays a gardé un souvenir reconnaissant. Pauvres cultures, dès lors pauvres habitants, et par suite, les conditions de l'élevage très insuffisantes.

Les troupeaux qui descendaient l'hiver dans les plaines étaient réduits à se nourrir de l'herbe qui poussait dans les chaumes. On en était au système de la jachère. Çà et là pourtant on trouvait un peu de gazon, et quelques prairies naturelles sur les terrains à l'abri de l'inondation des pluies d'automne.

Il est presque superflu d'ajouter que, quant à l'exportation des produits agricoles, leur rareté et l'état des voies de communication ne permettaient pas d'y songer. Exceptons seulement ceux qui présentaient une valeur considérable sous un faible volume : telles les matières premières pour la parfumerie que *Grasse* expédiait déjà en grande quantité. C'était dans les plus difficiles

conditions que s'opérait le voyage de ce petit nombre de produits destinés à de grandes villes. Une énorme charrette partait de loin en loin ; elle mettait quarante jours pour arriver à Paris. C'était un événement pour les enfants de Fréjus de voir passer cette charrette, et surtout de la voir revenir chargée des produits de l'industrie parisienne, gravissant la formidable côte de l'Esterel, à l'aide de sept ou huit chevaux de renfort.

Ce qui était pire, c'était l'insalubrité. « Je vois encore, me dit un témoin, la rue de mon village, où il m'était recommandé par mes parents de ne point passer ; on en rapportait infailliblement de la vermine ; on y marchait sur du fumier ; les maisons étaient des écuries ». Les fenêtres sans vitrage étaient fermées par des volets pleins : pas de carrelage, la terre battue. Les petits propriétaires et les bourgeois seuls mangeaient de la viande le dimanche. L'oignon et l'ail tenaient la grande place avec le pain dans la nourriture habituelle du paysan. Tout était assaisonné parcimonieusement, avec une huile gâtée, ainsi que le vin, par le peu de soin qu'on apportait aux tonneaux. La morue était un régal ; seuls les habitants de la côte y joignaient ordinairement des poissons d'une plus agréable saveur.

Ce que nous recueillons sur l'état des salaires n'est pas moins significatif. Les hommes et les femmes venaient chaque soir chercher le prix de leur journée. « J'entends encore, me dit le même témoin, j'entends ma grand'mère se récrier sur ces salaires exorbitants, et ils étaient de huit ou neuf sous pour la journée de femme, de un franc quinze centimes ou un franc cinquante pour les hommes, en été, aux grands jours, quand il y avait beaucoup de travail aux champs. En hiver, on citait comme généreux les propriétaires qui payaient un franc la journée d'homme. Dans ces conditions, les vieilles gens se plaignaient du « luxe qui règne aujourd'hui » et des

exigences des ouvriers qu'on pouvait à peine satisfaire.

On pourrait, pour le présent, faire presque la contre-partie. Ce qui était défectueux est devenu satisfaisant ; ce qui est resté imparfait l'est toujours moins que dans ce passé encore récent. Cela est sensible pour l'état des villages. Tels sont propres et biens tenus, qui offraient un aspect sordide; d'autres, tout en laissant à désirer, se sont fort améliorés néanmoins. Les maisons autrefois d'une saleté repoussante présentent des murs badigeonnés, des vitres aux fenêtres, un sol carrelé, un mobilier convenable. La population rurale est pourvue de linge et de vêtements ; elle mange de la viande au moins tous les dimanches, tellement qu'on pourrait exprimer ce progrès par cette formule que le paysan et l'artisan sont en général, nourris, logés, habillés, meublés, à peu près comme l'étaient autrefois les propriétaires et les bourgeois.

Je prendrai pour exemple un logement de paysan dans la moyenne à peu près. La maison présente un rez-de-chaussée et un premier étage. Au rez-de-chaussée, la cuisine forme la pièce principale, assez souvent précédée d'un corridor qui aboutit à l'escalier. Le mobilier est très simple : la table et les chaises sont en bois blanc ; une crédence en vieux noyer est surmontée d'une huche à pétrir le pain ; à côté de la maison est un cellier où se trouvent les cuves à fouler le raisin, et dans l'espace qui reste libre, quelques barriques et les instruments de ferme. Puis l'écurie, où chaque *méger* a son cheval ou son mulet; au dehors de la maison, la loge à porcs. Au premier étage se trouvent les chambres ; elles sont meublées plus confortablement que le rez-de-chaussée, surtout dans les jeunes ménages.

Mais faisons ici une remarque spéciale à ces contrées : tous n'habitent pas une petite maison, louée entre 100 fr. et 50 fr., ou dont ils soient propriétaires. Ce mode d'habitation, le plus fréquent dans presque toutes les parties

de la France, est en minorité dans le Midi. Le petit cultivateur, l'ouvrier rural, le plus souvent habitent le village. L'aspect même de la campagne en est sensiblement modifié. Au lieu de ces cabanes rustiques qui parsèment le paysage, on a devant soi la plaine nue, et à peine çà et là quelques *bastidons* qui servent de refuge pendant les chaleurs du jour. Même en devenant acquéreur, le travailleur qui a réalisé quelques épargnes achète dans ces villages non pas une maisonnette, mais un étage d'une maison habitée en commun, et la propriété de cet étage se fractionne encore plus d'une fois. La sociabilité peut profiter à ces agglomérations ; elles ne sont pas sans inconvénients, car elles suppriment la vraie vie rustique. On doit voir là aussi un effet de la propriété très morcelée qui ne permet pas d'établir une demeure fixe sur un coin de terre trop exigu. Le foyer perd assurément à cet arrangement. L'isolement du paysan, qu'on regrette en certaines contrées, lorsqu'il n'est pas extrême, protège mieux la famille contre une sorte de promiscuité.

Qu'il nous suffise de rappeler quelques autres progrès généraux dont on trouvera plus loin les preuves détaillées.

On peut à peine dire à quel point les chemins vicinaux et les transports par chemins de fer ont servi à augmenter les forces productives de l'agriculture. En lui ouvrant de nouveaux et riches débouchés, ils ont multiplié ces produits recherchés, ces fruits et ces légumes, ces primeurs qui affluent sur nos marchés. Cette partie du Midi, plus que toute autre, a dépossédé les campagnes qui environnent nos grandes villes et particulièrement Paris, d'un monopole qu'il nous fallait payer fort cher. Le nombre des consommateurs s'est accru par l'apport habituel des denrées similaires ou nouvelles pour nos climats. Outre cette sorte de produits, la Basse-Provence a utilisé certains bois, comme le chêne-liège, naguère presque sans valeur, et qui en a acquis une très considérable. On en a tiré une indus-

trie importante. A la Napoule, à Fréjus, au Puget, au Muy, à Vidauban, la fabrication du bouchon qui s'est extrêmement développée en quelques années. Le gain a été grand pour le sol forestier. Telles forêts de liége, par exemple, à peu de distance de Cannes, naguère de nul rapport, puis données à ferme pour quelques centaines de francs, sont aujourd'hui affermées pour huit mille francs. Disons-le en présence de la crise actuelle : d'une manière générale, l'élévation de la valeur vénale et du fermage a été pour les terres le fait caractéristique du demi-siècle qui vient de s'écouler.

Ce n'est pas pourtant que cette hausse de la valeur ou du revenu des terres (1) ait égalé partout en Pro-

(1) Pour ne parler que du revenu, entre 1851 et 1881, l'enquête de 1851 évaluait pour la France à 1 milliard 906 millions de francs le revenu net de la propriété non bâtie ; et celle de 1879-81 en porte le montant à 2 milliards 645 millions. L'écart entre ces deux chiffres est de 821 millions, et l'augmentation correspondante s'élève en conséquence à 43 %. La hausse très sensible et très générale des revenus fonciers reste donc le fait saisissant qui caractérise la période 1851-1881. Cette plus-value a été toutefois très inégalement répartie. Les terres labourables en général ont augmenté de 33 %, les vignes de 87 % et les bois de 11 % seulement. Ces indications ne peuvent du reste suffire à donner une idée exacte des variations qu'ont subies en France les revenus fonciers durant cette période. Non seulement l'étendue relative consacrée aux vignes, bois, prairies, etc., n'est pas la même pour chaque département, mais encore la plus-value acquise par chaque division du territoire agricole a été différente suivant les régions. La valeur locative des prairies s'est encore accrue de 50 % dans la Nièvre, tandis qu'elle n'a augmenté que de 25 % dans l'Orne ; le revenu de l'hectare planté en vigne a quintuplé dans l'Aude, tandis qu'il a simplement doublé dans l'Aveyron ; la valeur des bois a diminué dans l'Ariège, tandis qu'elle s'accroissait dans la Loire-Inférieure... Les différences entre les différents groupes de régions s'expliquent par celles du sol... La Meurthe-et-Moselle, les Vosges forment le groupe jurassique. Ils sont caractérisés par une diminution (4 %). Les neuf départements du groupe

vence, et en général dans le Sud-Oriental de la France, ce qu'elle a été dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest. La supériorité de ces zones privilégiées est restée incontestable. C'est dans la vallée et dans le bassin de la Loire que l'augmentation de la valeur vénale et locative du sol a été particulièrement sensible. Il en a été de même sur les rives de la Garonne. Dans tous les départements que le fleuve traverse, ou qui sont arrosés par ses affluents, l'accroissement des loyers agricoles a été extraordinaire. Ces avantages ont été dus en très grande partie à la composition du sol et aussi à l'emploi plus ou moins large et fécond des engrais. L'élévation de la valeur et du revenu des terres n'a pas été moindre sur un certain nombre de points dans le Sud-Oriental, mais elle n'a pu avoir ni la même généralité, ni la même continuité en raison des épreuves qu'ont eu à subir les productions spéciales à ces régions. L'augmentation n'en a pas moins porté sur la plupart des terres dans des proportions de valeur très étendues. Les souffrances éprouvées par la sériciculture ne doivent pas faire oublier le bien-être qu'elle a contribué à répandre dans les populations.

Quant à la grande fortune de la vigne dans ces contrées elle date surtout de 1848. — A cette époque, le vin était tombé à rien : on le vendait dans la Basse-Provence un sou le litre. Presque tout à coup le litre monta à cinquante centimes. On se mit à planter avec entrain. Le prix se maintint, et le paysan s'enrichit. On raconte à ce sujet des faits surprenants, notamment dans les arrondissements de Toulon et de Brignoles. A Carcès ainsi qu'à Gonfaron, et dans quelques autres localités, de pauvres cultivateurs qui

jurassique présentent une très faible augmentation, 12 % en moyenne. Dans les régions du groupe des terrains diluviens, dévoniens et granitiques, la plus-value constatée dépasse au contraire 50 %. (Extrait de l'*Économiste français*, 27 avril 1889, art. de M. Zolla.)

vivaient péniblement du produit de leurs champs, réalisaient en peu d'années un capital de cinquante ou de soixante mille francs. Il a fallu en rabattre. Dans les Bouches-du-Rhône, sur les bords du Rhône et de la Durance, tout fut rasé d'un seul coup. Dans le Var, comme dans les Alpes-Maritimes le fléau a procédé avec plus de lenteur; on n'a eu d'abord que les trois quarts de la récolte, puis la moitié, puis le quart. Aujourd'hui on remonte la pente de tous les côtés, les uns plus lentement, les autres plus vite.

Nous verrons aussi, en parlant des départements, les revers de médailles. Il n'est que trop vrai qu'aujourd'hui il se fait une quantité de ventes de terres en Provence à des prix inférieurs. Mais rien ne pourra infirmer les progrès relatifs dont nous venons de donner une idée d'ensemble.

II

LES BOUCHES-DU-RHONE

De tous les départements de la Provence, les Bouches-du-Rhône sont le plus important à tous les points de vue. La population n'a cessé d'augmenter en nombre jusqu'à une date récente. Cet accroissement continuait entre le recensement de 1881 et l'année 1886. De 589,028 à la première de ces dates, elle montait, à la seconde, à 607,857. Mais sur ce nombre on comptait 77,512 étrangers. Le total des naissances tend aujourd'hui à diminuer.

Commençons notre enquête par l'arrondissement de Marseille, le moins agricole des trois, et qui mêle dans une forte mesure à la population rurale la population maritime. Quant à cette grande ville, elle est toute commerciale. Tout y semble éloigner jusqu'à l'idée de l'agriculture par le mouvement des affaires et l'agitation de la vie extérieure. Marseille est le centre du grand négoce depuis plus de deux mille ans. Ce commerce, qui, après avoir

subi quelques éclipses après la Révolution, ne s'est jamais montré plus actif et plus entreprenant que de nos jours. Il n'a jamais accumulé autant de magnificence dans la cité populeuse et splendide qui en est le foyer. Considéré comme un rival de l'agriculture à certains points de vue, il en est aussi l'auxiliaire par le grand mouvement d'exportation et d'importation qui part de Marseille et qui y aboutit. La marine marchande et les navires étrangers emportent ses produits agricoles en nature ou transformés par la fabrication, pour une valeur d'environ cinq cents millions. D'autre part ils y font affluer les blés venus de la Turquie, de l'Italie, surtout de la Russie d'Europe, complément plus d'une fois nécessaire du déficit des récoltes pour les besoins de l'alimentation, et à la fois sujet d'alarme pour l'agriculture indigène par la concurrence qu'ils lui font sur les marchés. Aussi ne voit-on pas les cultivateurs de blé des Bouches-du-Rhône moins empressés que ceux des autres départements, à réclamer des droits protecteurs. Les mêmes droits, la marine marchande les repousse au nom du fret qu'elle réclame. Polémique ardente dont Marseille n'a guère cessé d'être le théâtre. On l'a vu notamment en 1846, alors que l'économiste Bastiat y déployait avec tant d'éclat le drapeau de la liberté commerciale.

Pour trouver la population agricole de l'arrondissement, il faut s'écarter assez loin de la ville, mais il n'en est pas de même de l'horticulture qui a pris en quelque sorte possession de sa banlieue. Peu de grands centres sont entourés d'aussi nombreuses villas, d'une importance au reste très inégale. Les plus riches réunissent sur des espaces étendus toutes les merveilles de l'architecture rurale, tous les produits de luxe de l'horticulture indigène, tout ce qu'offre de plus rare la production exotique. Toutefois, la plupart de ces habitations qui environnent la ville ne donnent aux jardins que des proportions restreintes. Le goût des Marseillais pour

cette sorte de villégiature, qui se contente de petits espaces et n'a rien de commun avec la passion de la nature et de la vie rurale, existe depuis fort longtemps. Au XVIIIe siècle, l'intendant Lebret le signale en ces termes : « La dernière singularité à remarquer sur le sujet de Marseille, est la beauté de son territoire orné d'une si grande quantité de maisons de plaisance, qu'on y en compte jusqu'à vingt-quatre mille, tant grandes que petites. C'est là que les bourgeois vont se délasser les fêtes et dimanches de leur travail de la semaine. Ce canton est appelé communément les *Bastides*, d'un nom particulier que l'on donne en langage du pays aux maisons de campagne ». Cette passion, qu'on s'explique dans le passé par le besoin de respirer un air plus pur, n'a fait que s'accroître avec l'aisance, même lorsque la ville est devenue plus salubre. Les plus modestes commerçants ont voulu avoir leur *bastide*. M. Louis Reybaud nous les montre, dans ses *Études sur les manufactures,* venant les dimanches et les jours de fête y chercher avec le repos comme une ombre des plaisirs de la campagne et des distractions de la chasse, se tenant embusqués avec un fusil derrière une cachette dans l'espérance de surprendre quelque oiseau de passage, grive ou autre, arrêté sur un arbuste. On peut à peine s'imaginer combien cette passion de la chasse s'exerçant sur le menu gibier en pleine campagne, est nuisible à l'agriculture. Elle a pris les proportions d'un fléau d'après l'enquête agricole de 1866 : « Nous avons, dit un des déposants, une quantité prodigieuse de chasseurs plus ou moins habiles, qui tous se précipitent sur nos propriétés et les dévastent. Le braconnier qui chasse pour le produit ne tire guère au hasard, mais les chasseurs qui quittent les villes les fêtes et dimanches tirent sur le plus petit oiseau qui se présente : le chasseur à permis n'hésite pas à tirer sur un olivier, un amandier, sur un arbre précieux, et, pour un oiseau qui vaut cinq centimes, il cause dix à douze francs de dom-

mage ». Mais là ne s'arrête pas le préjudice causé aux propriétaires ruraux. La même chasse, pratiquée avec fureur à l'aide de toutes sortes d'engins, détruit une innombrable quantité d'oiseaux insectivores et a pour effet de multiplier d'une façon désastreuse les animaux nuisibles. Les petits cultivateurs des environs se plaignent que les chenilles, les vers et les insectes de tout genre fassent une guerre à outrance à tous les végétaux grands et petits, le chêne, l'arbrisseau, la laitue : chaque végétal a son ennemi.

C'est dans la partie orientale de l'arrondissement de Marseille que la population prend décidément le caractère agricole. Les cultures qui s'y disputent le terrain annoncent le soin que prend en général cette population aisée de s'approprier de bonnes méthodes. Non que l'agriculture des Bouches-du-Rhône soit ni là ni ailleurs très avancée. Toutefois, la culture du blé y est devenue plus productive relativement à l'hectare. Le rendement était évalué à 12 hectolitres en 1828 dans le département. Il a passé à 13.60 hectolitres. C'est encore peu relativement pourtant à la moyenne de la France qui approche de 15 hectolitres par hectare. Le cultivateur du Var atteint 15.40, tandis que l'autre département provençal, celui des Basses-Alpes, tombe à 13.34. A part le territoire d'Arles, le département est resté peu fertile en grains. La Camargue, dont nous parlerons plus loin, fait exception. Elle comprend environ 15.000 hectares de terre de labour, qui produisent plus de 8.000 hectolitres de blé : production qui pourrait être, dit-on, plus que décuplée si l'irrigation était suffisante. C'est là que se récoltent les espèces de céréales si recherchées, dites *saissettes* d'Arles, qui donnent lieu à un commerce considérable. Il n'entre pas dans notre cadre de tracer la carte agricole du pays, nos recherches ayant pour objet l'état des populations, et non l'agronomie; mais nous pouvons, sans abuser de la statistique, indiquer la répartition

de ces produits qui se sont multipliés au profit des habitants. La vallée de la Durance est mieux cultivée. Les parties arrosées se sont couvertes de prairies, de jardins et de pépinières. Les plantes potagères se sont étendues dans les cantons de Saint-Rémy et de Châteaurenard. Le sol formé des dépôts successifs de la Durance, des eaux chargées d'humus et très propres à la fertilisation des champs, a été mieux aménagé. Les canaux et les rigoles y ont développé les plantes fourragères.

Mais nulle vallée n'a gagné relativement plus que celle de l'Huveaune, où s'étendent les vallons d'Auriol et de Roquevaire, les plaines d'Aubagne et de Gamenos. La plus grande partie de la vallée, autrefois peu productive, a décuplé de valeur et de fertilité depuis l'achèvement du canal de Marseille.

Sans atteindre au même degré, le progrès s'est fait sentir aussi dans la vallée de la Touloubre. Le sol, assez fertile par endroit, est plus souvent sec. A Pelissonne, les cultures prennent une vigueur due à des irrigations abondantes et à la richesse du sol en humus. Les canaux de Crappone, de Boisgelin et des Alpines produisent les mêmes résultats à Lançon, Grans et Cornillon. Les amandiers, les oliviers surtout, forment la principale richesse du pays. Sauf dans quelques parties, la production des légumes, si favorable aux habitants, ne s'est pas autant développée que dans d'autres régions du département.

Enfin, dans la vallée de l'Arc, qui comprend les cantons de Trets, de Gardanne, d'Aix et de Berre, sur un sol inégal selon les diverses parties, on a mieux tiré parti des légumes secs, des oliviers, des céréales. On a mieux exploité surtout le sol profond, frais et riche en humus de Simione, de Gardanne et de Meyreuil. On a augmenté et perfectionné particulièrement la culture de la betterave.

Ajoutons, pour terminer cette revue sommaire des progrès accomplis, qu'il y en a eu peu du côté des amendements,

l'habitant ne recourant guère qu'à l'écobuage ou au colmatage selon les conditions du sol, mais on fait un plus grand usage des fumiers et des engrais, quoique trop imparfaitement encore. Du moins l'habitant est devenu à cet égard plus intelligent, moins imprévoyant, qu'il ne l'était il y a un demi-siècle. On utilise mieux ou, si l'on veut, moins mal, le voisinage des grandes villes qui permet de se procurer abondamment du fumier d'écurie et des engrais provenant des immondices et de détritus laissés par diverses fabrications. On construit mieux, dans les fermes, les fosses où le fumier s'amasse, mais on ne prend pas encore assez de soin de le soustraire à l'action de l'air et du soleil.

Mais que de richesses continuent à être perdues, soit par négligence à les recueillir, soit par un emploi défectueux ! Si l'on compare ce qui existait autrefois pour le drainage et l'irrigation, on reconnaîtra de même la réalité des améliorations ; si on compare ce qui est fait à ce qui reste à faire, on sera moins tenté de s'enorgueillir.

II

ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ, DU MÉTAYAGE, DES SALAIRES, ETC.

La petite propriété domine de beaucoup dans les Bouches-du-Rhône. On en trouve peu d'une grande étendue dans l'arrondissement de Marseille ; elles sont plus nombreuses dans celui d'Aix ; il s'en trouve d'une étendue considérable dans celui d'Arles. Il y a une quinzaine d'années, les tableaux terriens dans ce département donnaient 690,813 parcelles réparties entre 57,655 propriétaires. Dans la plupart des cas, la division des terres a des avantages. Mais il y a nombre de circonstances où elle rend la culture imparfaite par l'exiguité du terrain, ou par l'isolement des parcelles disséminées. Les héritiers usent peu des moyens que l'État leur accorde pour éviter les

abus trop extrêmes du morcellement. Les propriétaires y contribuent eux-mêmes par la vente faite de leur vivant, de domaines suffisamment étendus. On compte dans l'arrondissement de Marseille 15.700 propriétaires ruraux, dont 780 seulement exploitent à l'aide d'un régisseur. On y trouve quatre propriétaires et même assez souvent davantage pour une étendue de 40 hectares. Ce taux de 40 hectares représente ce qu'on nomme dans cette partie de territoire la grande propriété. Il n'est qu'exceptionnellement dépassé, et ces domaines de 40 hectares eux-mêmes deviennent de plus en plus rares. Ce qui contribue à augmenter le nombre des propriétaires, c'est que la plupart des parcelles ont été achetées par des ouvriers ou de très petits commerçants à l'aide de leurs économies. On les voit mettre à ces achats de 8,000 à 15,000 francs.

Sur le territoire d'Aix, les dimensions de la propriété se répartissent ainsi : domaines au-dessous de 1 hectare, 20 0/0 ; de 1 à 5 hectares, 45 0/0 ; de 5 à 10, 19 0/0 ; de 1 à 20, 7.50 0/0 ; de 20 à 30, 4.58 ; de 30 à 40, 1.54 ; de 40 à 50, 0.92 ; de 50 à 100, 0.65 ; de 100 à 200, 0.58 ; de 200 à 300, 0.13 ; de 300 à 500, 0.068 ; de 500 à 1.000 hectares, 0.032.

Quant à la valeur vénale et au revenu, pour l'ensemble du département, la *Statistique agricole* publiée par le ministère de l'agriculture pour 1882 à la date de 1887, les indique de la manière suivante. Les terres labourables valent pour la première classe, 3.813 fr.; pour la deuxième, 2.738; pour la troisième, 1.974 ; pour la quatrième, 1.191 ; pour la cinquième, 760. Les prairies naturelles donnent pour la première classe, 4.171 fr.; pour la deuxième, 3.195 ; pour la troisième, 2.244 ; pour la quatrième, 1.588 ; pour la cinquième, 1.012. — Les vignes : première classe, 4.432 ; deuxième, 3.600 ; troisième, 2.661 ; quatrième, 2.114 ; cinquième, 1.570.

Le prix du fermage annuel est fixé dans la même période, pour les terres labourables de première classe, à

146 fr.; pour la deuxième, à 108; pour la troisième, à 81; pour la quatrième, à 63; pour la cinquième, à 44. Pour les prairies naturelles, on obtient, dans le même ordre descendant, les chiffres de 174, de 117, de 92, de 69, de 34. Pour les vignes, c'est de 184, de 154, de 133, de 103, de 75.

Nous recueillons dans l'arrondissement de Marseille des indications plus particulières. Forte pour les cultures d'agrément et en prés ou en légumes, la valeur est assez faible pour les autres cultures, en raison de la nature du sol souvent pierreux. Les prix varient entre 10.000 et 2.500 ou 3.000 fr. l'hectare. Les terres ont d'ailleurs une valeur exceptionnelle dans le voisinage de Marseille. L'hectare de bonne terre labourable y atteignait déjà jusqu'à 10.000 fr. avant l'ouverture du canal. Après qu'il eût été ouvert, les terrains arrosables prirent une valeur telle qu'on n'en parla plus par hectare, mais par mètre. En 1866, l'augmentation de la valeur vénale des terres avait été du double en vingt ans d'une façon assez générale. Ces prix ont baissé du quart ou du tiers depuis les épreuves qu'a subies l'agriculture, excepté, toutefois, pour les cultures maraîchères, baisse qui a provoqué les ventes nombreuses dont nous sommes témoins.

L'état de la propriété mérite aussi quelques observations à part dans l'arrondissement d'Aix, dont la population, à la différence du territoire de Marseille, est presque exclusivement agricole. La ville a vu son importance diminuer depuis qu'elle a cessé de jouer le grand rôle que lui conférait la présence du Parlement. Si elle occupe encore un rang distingué, elle le doit particulièrement à ses facultés qui font d'elle une ville littéraire et savante. Encore ce privilège lui est-il aujourd'hui disputé par Marseille. La division des propriétés prend ici des proportions encore plus marquées; trop souvent elle aboutit à cette multiplication des parcelles séparées par de grands inter-

valles incompatibles avec le bon état de la grande et même de la moyenne culture. Il n'est nullement rare qu'un de ces moyens propriétaires possède cinq ou six parcelles, dix même, dans les quartiers les plus éloignés les uns des autres, ce qui le condamne, au risque de toutes sortes d'inconvénients, à envoyer les ouvriers travailler simultanément ou successivement sur ces différents coins de terre. De telles conditions rendent la surveillance très difficile. Jamais ces inconvénients ne sont plus sensibles que dans les temps de semailles et de récoltes. Bon nombre de journaliers sont propriétaires. Avant de faire la *journée* chez ceux qui les payent, ils commencent par faire la *matinée* chez eux entre quatre heures et sept heures et demie du matin.

Le métayage tient la principale place après le faire valoir dans les deux arrondissements de Marseille et d'Aix. La possibilité et les conditions de l'arrosage font sentir leur influence sur ce genre d'amodiation et sur les charges réciproques des bailleurs et des locataires de domaines. La redevance des eaux d'arrosage est, en général, aussi bien que l'impôt foncier, tout à la charge du propriétaire. Les terres arrosées sont le plus ordinairement affermées à prix commun. Les autres sont à *mégerie*, nom qu'on donne dans le pays au partage à moitié fruit. Quelquefois, dans le même domaine, le propriétaire loue à prix fixe la partie arrosable et fait cultiver le reste par des *mégers*.

Les rapports entre les propriétaires et les *mégers* ou métayers n'avaient pas présenté de grandes difficultés jusqu'à ces derniers temps. Ils sont devenus moins faciles, soit par les effets de la crise agricole, soit par le développement des exigences manifestées par le travail.

Plus qu'en aucune autre partie des Bouches-du-Rhône le métayage domine dans le territoire d'Aix. La variabilité du climat contribue plus que toute autre cause à déterminer ce

genre d'amodiation, peu de fermiers étant assez riches pour subir les pertes d'une ou de plusieurs récoltes, pertes auxquelles sont trop souvent exposées, comme j'en ai déjà fait la remarque, des cultures particulièrement délicates. Le fermage est presque toujours médiocre dans la plupart des cas où il existe, et les baux, dans de telles conditions, ne peuvent guère dépasser la trop courte durée de trois ou six ans, de neuf plus rarement. Préférable en raison de ces circonstances, le métayage n'en manifeste pas moins ses inconvénients ordinaires, qu'on ne trouve guère corrigés ici par des pratiques avancées comme dans d'autres contrées de la France où nous en avons trouvé des types bien préférables. Le cultivateur à mi-fruit s'y montre enclin à produire surtout les denrées alimentaires sur lesquelles il vit, et, en tout cas, à se préoccuper beaucoup plus du produit brut que du produit net.

Les salaires du travail rural n'offraient pas de très grandes différences dans les deux arrondissements. La journée pour l'homme est en moyenne de 3 fr. sans la nourriture. La femme reçoit à peu près la moitié. Ces prix s'élèvent d'une manière sensible au moment de la moisson.

Le salaire mensuel varie de 30 à 50 fr. avec la nourriture. Les travaux à la tâche sont rares et se traitent de gré à gré. Cette rareté est d'autant plus fâcheuse que ce genre de travail est plus avantageux aux deux parties. Outre le travail des champs, les populations trouvent aussi, sur ce même territoire, à s'occuper dans des travaux extra-agricoles, tels que fabrique de tuiles, de poteries, toiles d'emballage, qu'on trouve à quelque distance de Marseille. Les hommes gagnent à ces métiers de 3 à 3 fr. 50 par jour, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de la journée agricole ; les femmes de 1 fr. 50 à 1 fr. 75.

Sur le territoire d'Aix, les populations les plus aisées, sans excepter la classe des ouvriers ruraux, sont celles qui habitent les plaines fécondes arrosées par le canal de Cra-

ponne (région de Salon), et le canal du Verdon (région d'Aix proprement dite). La vallée de l'Arc n'offre pas partout ce caractère de fertilité et d'aisance. Elle comprend les cantons de Trets, de Gardanne, d'Aix et de Berre. Naguère on parlait surtout de Gardanne comme d'une localité agricole florissante; nous constatons qu'elle tend à devenir de plus en plus industrielle; sur 3.000 habitants, en peu d'années, 600 avaient passé aux mines de charbon. La rareté des bras y a eu pour effet de faire hausser les salaires, qui, d'environ 3 fr. pour les travaux ordinaires, ont monté à 5, même à 7 pour certaines catégories, comme les faucheurs. De là aussi, d'autres conséquences moins heureuses pour la population agricole. Le contact des habitants des campagnes avec les ouvriers de l'industrie a eu pour effet la fréquentation des cafés; l'usage de l'absinthe s'est répandu. Les chemins de fer prennent aussi des bras dans ces communes rurales, et Marseille en enlève beaucoup à la culture.

III

ARRONDISSEMENT D'ARLES. — LA CAMARGUE. — LA CRAU

Aucune partie du territoire ne donne lieu à des remarques plus intéressantes que l'arrondissement d'Arles, et ne se présente sous des traits plus originaux. Les populations y diversifient leurs travaux selon les régions qui sont au nombre de trois. C'est d'abord le territoire d'Arles, la Camargue et la Crau, entre la mer, le Rhône et les Alpes. Ce sont ensuite Barbentane et Châteaurenard, entre les Alpes, le Rhône et la Durance; puis Orgon et le territoire de Salon, qui appartiennent, il est vrai, à l'arrondissement d'Aix, mais qu'on ne saurait guère séparer de celui d'Arles auquel le rattachent le voisinage de la Crau aussi bien que ses coutumes et ses mœurs.

Rien ne mérite plus de fixer l'attention que la Camargue.

Les populations sont formées de laboureurs et d'éleveurs. La grande propriété et la grande culture y dominent. C'est le pays des gros fermiers : on compte, en effet, environ 300 grandes fermes dans le pays où elles sont disséminées à de grandes distances les unes des autres. Le *mas* d'Avignon en Camargue, d'un revenu de 40.000 fr., y compris les pêcheries, occupe une grande partie du delta du Rhône ; le domaine de Poulat, moins important, présente une superficie de 3.000 hectares environ ; Méjanes et Romieu en ont 1.200. Bien que la majorité des grandes terres ait été divisée depuis la Révolution, il existe encore quelques domaines seigneuriaux qui ne l'ont pas été ; ce n'est plus qu'une affaire de temps ; mais la grande propriété a, dans de moindres proportions, une place à garder dans la Camargue à côté des domaines destinés à tomber aux mains laborieuses des paysans.

L'année où nous visitons la Camargue, la sècheresse est extrême. La terre nous apparaît grise, à peine piquée çà et là de petites herbes dont le vert se distingue à peine. Le soleil inonde ces plaines et les brûle. Le mistral y souffle avec fureur à certains moments. Le sol, ordinairement fertile en blé, ne devait presque pas en produire cette année là. Le fermier qui nous sert de guide, et qui paye 50.000 fr. de fermage au propriétaire, vend chaque année pour 100.000 fr. de céréales ; il ne récoltera presque rien cette année là, et ne compte, pour réparer ses pertes, que sur le produit donné par le troupeau. Lui-même pourtant nous fait entendre que, d'une manière générale, il est loin de se plaindre : en moins de vingt-cinq ans, il a assez amassé pour donner 50.000 fr. à chacun de ses quatre enfants et pour vivre lui-même indépendant et à son aise. Il nous montre ses écuries remplies des petits chevaux blancs du pays et de vigoureux mulets qu'il apprécie, les premiers, à 500 fr., les seconds à 1.300. Il élève dans la plaine des agneaux, dont on prépare la tonte, et qu'il revendra pour

l'engraissement. Ils se vendaient autrefois 15 et 16 fr., puis 20 ; un peu de baisse s'est fait sentir. La grande renommée de la Camargue est le blé. Rien ne semble, en effet, plus propre à le produire que ce vaste delta formé de terres limoneuses et agrandi sans cesse par les fertiles alluvions du Rhône. Mais la Camargue, naguère regardée comme le grenier du Midi de la France, grâce à ses 15.000 hectares de terres de labour, est en train de subir une révolution. La viticulture s'empare dans des proportions étendues de cette terre classique du froment. Chassée de ses anciennes possessions par la maladie, la vigne vient trouver là un terrain propice qui lui permet de mieux résister et qui lui offre dans la submersion un des remèdes les plus efficaces contre les ravages du phylloxera. Le caractère peu rémunérateur du blé n'a pas moins poussé à multiplier les plants de ces variétés choisies de vignes qui sont devenues une nouvelle source de revenu pour l'habitant par la quantité extraordinaire de leur production, qu'on voit s'élever plus d'une fois à cent hectolitres par hectare et même à plus. Le blé tient bon toutefois, et l'élève du bétail n'en garde pas moins son importance dans ces vastes solitudes, où l'on compte 80.000 bêtes à laine, race de métis à laine courte et frisée, extrêmement recherchée, 3.000 taureaux à demi-sauvages, et 3.000 chevaux blancs, petits et robustes, ardente et infatigable postérité que les Arabes ont laissée dans le pays. On trouve dans les environs d'Arles, et sur quelques points de la Crau, des prairies qui donnent trois et quatre coupes d'un sainfoin très estimé, grâce aux eaux fertilisantes de la Durance amenées à Arles par les canaux de Craponne et des Alpines. Disons-le d'ailleurs : l'œuvre de transformation commence à peine. Le problème consiste à utiliser l'eau de ces vastes marécages. Il est déjà en partie résolu par de beaux travaux de canalisation et par les machines élévatoires. L'imagination des ingénieurs, comme celle des habitants eux-mêmes,

s'est montée en quelque sorte à l'idée de tirer un nouveau et magnifique parti des 70.000 hectares qui offrent un champ immense aux plans de régénération. On n'en est plus d'ailleurs à former seulement des rêves.

Des propriétaires entreprenants constitués en association ont, à frais communs, opéré des travaux d'endiguement afin de mettre la contrée à l'abri des inondations du Rhône et des envahissements de la mer ; ils en ont exécuté d'autres pour rendre le territoire susceptible de recevoir des eaux d'irrigation ou de submersion et d'en assurer l'écoulement au dehors. Pour surmonter les difficultés de cette dernière œuvre, on a fait appel en 1887 à un éminent ingénieur, M. Chambrelent, connu par ses beaux travaux pour l'assainissement et la mise en culture des landes de Gascogne, qui a substitué la richesse agricole, dans une contrée de plus de 800,000 hectares, à la stérilité et à la misère installées à demeure, de manière à donner à ces Landes une valeur forestière de plus de 225 millions de francs, chiffre officiellement constaté, et qu'on s'explique en voyant le pays expédier ses bois dans toute l'Europe, même jusqu'en Afrique et en Amérique. La Camargue suit en ce moment des errements analogues. De récents et heureux travaux ont rendu déjà plusieurs parties du sol cultivables par un aménagement des eaux savamment conçu et habilement exécuté. Les eaux de drainage du territoire ont été conduites dans le Valcarès. Ce vaste étang, qui ne compte pas moins de 6.000 hectares, le tiers de la totalité, couverte par les étangs de la Camargue, est aujourd'hui séparé de la mer par une digue munie d'une écluse. C'est par là qu'il écoule son trop-plein, quand le niveau de la mer est au plus bas, tandis que la même digue, à l'aide d'un mécanisme qui agit sous la pression des flots, empêche la mer de pénétrer quand le niveau est supérieur à celui de l'étang. Les eaux douces, puisées dans les deux bras du Rhône, en vue de l'irrigation

sont élevées artificiellement par des pompes d'une grande puissance. On peut se faire une idée des avantages que les populations de la Camargue recueilleront de ces hardis travaux. La dépense reste assez élevée, mais elle paraît devoir être bien plus que compensée par la plus-value du sol. Selon toute vraisemblance, le nombre des hommes augmentera dans des conditions nouvelles d'aisance avec l'accroissement des produits. L'assainissement achèvera d'accompagner le progrès du défrichement. La Camargue, autrefois d'une insalubrité notoire, a déjà vu diminuer les fièvres paludéennes, qui pourtant n'ont pas encore tout à fait disparu. Le plus souvent sans gravité extrême pour les indigènes, elles laissent néanmoins encore quelque temps leur trace sur ceux qu'elles ont éprouvés; je ne pouvais m'empêcher de remarquer la figure have, les yeux creusés, l'air d'abattement, du fils même du fermier qui me faisait les honneurs du pays et m'en vantait l'innocuité. On y fait connaissance aussi avec un mal beaucoup moins sérieux, mais fort incommode et qui ne va pas sans quelque souffrance, je veux parler du nombre prodigieux des moustics qui, à certaines heures, harcèlent bêtes et gens au point de les obliger à rester au logis. On s'en débarrassera lorsque l'excès des étangs aura fait place à la culture. On se prépare à multiplier les prairies artificielles. Un savant professeur, M. Prillieux, a introduit, ces dernières années, dans la Camargue, une plante nouvelle, venant d'Australie; cette plante en voie de rendre de grands services aux pâturages les plus ingrats de la contrée, qu'on trouve principalement dans les terrains salés, est le Salt-Bush, qui couvre de vastes plaines de l'Australie méridionale, où existent des terrains salés comme ceux de la Camargue; elle pousse en petits buissons de 30 à 40 centimètres de hauteur, chargés de feuilles qui servent de pâture aux moutons et leur fournissent une très bonne nourriture, quand la sécheresse détruit toute

autre végétation. La culture, dont la population doit le plus attendre, celle des bois, et surtout des bois résineux, reste à créer presque tout entière. On ne saurait trop la recommander aux habitants de la Camargue, comme étant la plus simple et aussi la plus sûre. Nulle n'assainit mieux le sol et ne donne plus de bien-être au paysan qui veut avoir facilement du bois pour la préparation de ses aliments, pour l'assainissement de son habitation, pour faire sécher ses vêtements l'hiver, pour se reposer le soir à la chaleur du foyer, etc. On l'a dit avec raison : « Rien n'attire et n'attache autant les hommes à un pays que lorsqu'ils sont assurés de trouver toujours à leur disposition tout le combustible nécessaire pour eux et leur famille. Non seulement les bois rapportent au propriétaire un revenu régulier et sûr, mais ils contribuent à appeler dans le pays et à y retenir les bras nécessaires à la fructueuse exploitation de son domaine (1). »

La viabilité a déjà fait d'importants progrès dans la Camargue. Il lui en reste à opérer de nouveaux pour permettre ou pour achever ses importantes canalisations. Les chemins de fer y auront un rôle nécessaire à jouer. Celui d'Arles à Lunel par Saint-Gilles traverse déjà le pays, mais il ne coupe que l'extrémité de la Camargue ; on compte beaucoup pour améliorer le pays sur deux autres chemins de fer, l'un d'Arles aux Saintes-Maries, l'autre d'Arles à Faramon.

Nous avons indiqué une seconde partie de l'arrondissement d'Arles, qui comprend la Crau. La réputation de stérilité de cette vaste plaine caillouteuse est pour ainsi dire proverbiale. On a entrepris également d'en avoir raison, et des travaux ayant pour objet l'arrosage dans une notable étendue donnent déjà des résultats d'une valeur appré-

(1) Mémoires publiés par la Société Nationale d'Agriculture de France, t. CXXXI (1887). Mémoire lu par M. Chambrelent.

ciable. L'espace le plus étendu n'en reste pas moins recouvert seulement d'une herbe maigre qui sert à nourrir pendant l'hiver un grand nombre de moutons. Pline en évaluait le nombre à 40.000 ; on en compte 20.000 aujourd'hui. Ces troupeaux émigrent pendant l'été. Ils sont envoyés en transhumance dans les Alpes ou dans les Cévennes. Environ 15.000 hectares de ce désert de la Crau ont été défrichés et mis en culture ; chaque année voit ainsi de nouveaux terrains conquis à la fertilité. Près d'Arles et de Salon, des compagnies défrichent des terres à la vapeur et font de grandes plantations de vignes. On y introduit les plants américains. Les terres de la Crau, pour être rendues fécondes, exigeraient de fortes dépenses ; mais défrichées et débarrassées d'une partie des pierres qui les encombrent, elles donnent déjà des revenus satisfaisants.

Quant à la troisième région de l'arrondissement d'Arles, Barbentane et Châteaurenard, nous nous y arrêterons moins longtemps. On est frappé par la vue des ruines imposantes de leurs châteaux et de leurs tours du moyen âge. Cette partie du territoire, située entre le Rhône et la Durance, fertilisée par des dépôts successifs, déploie une grande richesse de culture potagère, et, dans sa partie montagneuse, des vignes que l'on reconstitue non sans peine. Elle tire aussi un excellent parti du produit de ses amandiers utilisé dans la confiserie. Les cultivateurs de ce capricieux arbuste, trouvent dans la variété des espèces une sorte d'assurance contre les intempéries qui compromettent au printemps la fleur saisie par le froid. Ils font une part considérable aux espèces tardives, dont le rendement est plus assuré.

Nous ne terminerons pas ce que nous avons à dire de l'arrondissement d'Arles sans ajouter un mot sur la grande

propriété que nous avons signalée particulièrement dans la Camargue, dans les environs d'Arles et dans les parties exploitées de la Crau. Outre les domaines exorbitants que nous avons nommés, il en existe une quantité de 100 à 800 hectares. A notre sens, cette dernière étendue est excessive. Ces domaines plus divisés donneront lieu à une exploitation plus économique et plus vigilante. Des propriétés, en un certain nombre, de 100 à 300 hectares, suffiraient pour produire tous les bons effets de la grande culture. Dans ces conditions, la grande propriété est à sa place dans ces régions où le capital joue un rôle décisif. Le blé s'en accommode, ainsi que la vigne, qui, se prêtant d'ordinaire assez bien à la division, réclame ici de fortes avances et l'emploi habituel de la charrue vigneronne.

Le prix des terres dans le territoire d'Arles n'a pu échapper toujours à la dépréciation. Il s'est assez bien maintenu dans quelques régions. Dans celle de Châteaurenard, la valeur moyenne des bonnes terres destinées aux produits maraîchers est de 5.000 à 5.500 fr. l'hectare. A Salon et à Orgon, les terrains les plus riches sont cotés au prix de 4.000 à 4.500 fr., et les plus ordinaires tombent à 1.500 et même à 800 fr. On ne saurait s'étonner que la valeur vénale ait fléchi, surtout dans la grande propriété : c'est un fait général. La crise a d'ailleurs affecté, outre la vigne, les céréales et le bétail. Toutefois, le prix a moins baissé près des villes. Le revenu a suivi des fluctuations analogues. Il ne dépasse guère 4 0[0 pour les terres maraîchères, et 2 0[0 pour les terres à blé ; il tombe même au-dessous ; il atteint 5 0[0 pour les vignobles, mais il a fallu de grands frais pour les rétablir, et le lendemain n'est pas exempt d'incertitude.

Un des effets les plus imprévus de la baisse des fourrages dans ces grands domaines a été l'apparition du métayage. Si jamais ces domaines semblaient faits pour rester le lot

exclusif de la ferme à prix fixe, c'étaient assurément ceux-là. Orgon, Salon, la Camargue n'ont pas moins vu se développer dans une certaine mesure ce mode qui, bien qu'inférieur à un bon fermage, a paru apporter quelque soulagement aux épreuves de la propriété et de la culture (1).

A la différence du territoire d'Aix, qui offre peu de grandes inégalités de fortune, les populations de celui d'Arles ne présentent pas le même niveau moyen. On y trouve un certain nombre de fortunes territoriales importantes, tandis qu'une certaine médiocrité est le lot de la plupart. Une moyenne aisance règne dans le monde des paysans cultivateurs qui participent de la situation du petit propriétaire et de l'ouvrier rural. Nous nous renseignons sur ce que peut dépenser une famille placée dans de telles conditions. On nous en présente une composée, à vrai dire, seulement d'un homme et de sa femme en état de travailler. Le mari gagne 700 fr., la femme 150. Les dépenses se décomposent ainsi : logement, 50 fr., chiffre qui paraîtra faible, mais deux personnes trouvent à se loger à ce prix dans des conditions suffisantes : la consommation en blé monte à 130 fr., en huile à 30 : un porc gras, réputé indispensable, acheté 100 fr. On met 50 fr. aux épiceries diverses. Les objets nécessaires à l'alimentation coûtent 150 fr. C'est un total de 510 fr. pour les dépenses, en face d'un budget de recettes de 850, et pour ces dépenses, plusieurs de ces chiffres sont plutôt grossis. Un ménage peut donc vivre d'une manière convenable moyennant 500 fr. et faire des économies. Mais, dans le cas que nous citons, il n'y a eu encore ni enfants, ni chômages. Ajoutons que, plus tard, les enfants pourront devenir des aides, et que les chômages ne sont pas fréquents, tant que se soutiennent la santé et les forces.

(1) Voir *Étude sur le métayage en France*, par M. le comte de Tourdonnet, les tableaux synoptiques de la fin.

En résumé, on rencontre rarement la misère dans ces campagnes des Bouches-du-Rhône, si éprouvées pourtant par les pertes qu'a subies la viticulture ; mais les privations ont été plus d'une fois assez dures ; les Bureaux de bienfaisance viennent en aide à un nombre de pauvres très restreint ; le peu de mendiants qui parcourent le pays arrivent du dehors. En définitive, presque nulle part n'apparaît moins le contraste que produit l'extrême inégalité des fortunes.

Les Bouches-du-Rhône comptaient, en 1887, 96,973 déposants au 31 décembre (1), représentant 160 livrets par 1.000 âmes, ou 1 déposant par 6 habitants. La valeur moyenne de ces livrets est de 473 francs 36 c. Tous ces chiffres sont supérieurs à celui des années précédentes et à la moyenne donnée par l'ensemble de la France. Il ressort d'intéressantes recherches que, dans le total des livrets, l'arrondissement de Marseille figure pour 71.9 0/0, celui d'Aix pour 19.4 0/0, celui d'Arles pour 8.7 0/0. Si l'on considère par cantons le rapport des livrets à la population, Aix tient la tête avec 36.7 déposants sur 100 habitants ; puis viennent Roquevaire (21.4), la Ciotat (20.3), Arles (19.7), Martigues (17.1). Marseille, dont la population est si étendue n'arrive qu'après (16.9), Salon (16.7), Aubagne (10.9), Saint-Rémy (10.5) suivent ; les autres descendent au-dessous de 10 0/0. Ces chiffres établissent la part considérable que prennent aussi à l'épargne des cantons, qui sont avant tout agricoles (2).

Nous avons essayé de décrire dans ce qui en fait son unité et aussi sa variété, cette population qui occupe un département auquel Marseille suffirait seule à donner une impor-

(1) 87,041 français ; 9,932 étrangers.

(2) Rapport sur les opérations de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, par M. E. Rostand, inséré dans son livre : *Les questions d'économie sociale dans une grande ville populaire.*

tance de premier ordre. Si les productions agricoles y sont à peu près surtout les mêmes dans toutes ses parties, les territoires et ceux qui les habitent n'en offrent pas moins des différences très appréciables comme des caractères très dignes d'étude. Races diverses, occupations multiples, activité maritime et commerciale portée sur le transport des denrées, ou sur la pêche, terres de toute sorte, dénudées et stériles, ou enrichies par le limon des fleuves, propriétés de toutes les dimensions, depuis les plus exigües jusqu'aux plus vastes, cultures traditionnelles et efforts de régénération, de création même, sur des sols en quelque sorte neufs, dans les proportions les plus étendues et à l'aide de ce que les procédés scientifiques offrent de plus nouveau et de plus efficace, tout se réunit pour appeler l'attention sur cette partie de la France, située à l'une de ses extrémités, et qui regarde vers l'Italie et vers l'Orient. On a vu ce qu'elle a gagné depuis le commencement ou plutôt depuis le second quart du XIXe siècle. Les symptômes qui peuvent résulter du mélange de bien et de mal que nous avons observé ne permettent peut-être pas d'augurer avec certitude de ce que sera l'avenir. Les plus fortes raisons nous paraissent pourtant favoriser l'espérance. Quant aux entreprises marquées du génie de notre temps, qui se sont attaquées aux parties stériles du territoire, tout nous semble annoncer que dans un avenir qui ne nous paraît pas très éloigné, elles ajouteront beaucoup aux résultats qu'elles ont déjà donnés et accroîtront les éléments de prospérité qui ont survécu à tant d'épreuves (1).

Henri BAUDRILLART.

(1) Nous nommerons, parmi les personnes qui ont bien voulu nous offrir le concours de leurs renseignements pour ce mémoire, M. Alfred Jourdan, doyen de la Faculté de Droit à Aix, propriétaire dans le pays, le marquis de Clapier, mort récemment, MM. L. Faucon, Laurier, Dupuy, Gautier d'Escottes, Imbert, maire de Cassis.

SIXIÈME RAPPORT

DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA PUBLICATION

DES

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE

MESSIEURS,

Je viens au nom de la Commission chargée de la publication des Ordonnances des rois de France, vous apporter, suivant son usage, le compte rendu de ses travaux pendant l'année écoulée.

Le *Catalogue des Actes de François Ier* offre au public les résultats d'une vaste enquête sur les documents de la Chancellerie royale de 1515 à 1547. Ces investigations forment la base solide du monument que l'Académie a reçu mission d'élever. En notant le titre de tous les actes qui avaient échappé à l'action du temps, nous nous mettions en mesure de discerner exactement les pièces qui méritaient d'être intégralement publiées. Il fallait donner aux savants cet inventaire, le mettre entre leurs mains sans tarder tel qu'il résultait de nos recherches, afin que notre œuvre pût être en quelque sorte contrôlée, que les omissions fussent signalées une à une, les lacunes comblées, les découvertes rangées par ordre et que ce travail préparatoire eût à la fois la régularité d'une œuvre individuelle et la puissance d'une œuvre collective.

3 0112 099009000